

ANNEXE 1 au règlement intérieur d'occupation des salles municipales Tarifs 2023 de location de salles

En application de l'article L.2125-1 du Code Général de la propriété des Personnes Publiques, toute occupation ou utilisation du domaine public d'une personne publique donne lieu au paiement d'une redevance dans la limite des tarifs fixés par le Conseil municipal sauf dérogation.

La grille tarifaire est fixée par délibération du Conseil Municipal du :
Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur lors de l'utilisation de la salle.
Ces prix sont nets : eau, électricité et chauffage compris.

Grille tarifaire pour les particuliers saint albinais

	Tarifs			
	Journée (hors week-end et jours fériés)	Week-end et jours fériés		
	Tarifs	Tarifs	Arrhes	Caution
Salle polyvalente	243 €	366 €	110 €	500 € (2x250€)
Salle La Grange	353 €	590 €	180 €	750 € (3x250€)

Grille tarifaire pour les autres publics

	Tarifs			Caution (Sauf pour activités régulières)
	Journée (hors week- end et jours fériés)	Mensuel pour activités régulières	Arrhes	
Associations hors Saint Aubin Routot				
Salle polyvalente	54 €	171 €		500 € (2x250€)
Salle La Grange	86 €	214 €		750 € (3x250€)
Autres organismes (entreprises, comités d'entreprise, ...)				
Salle polyvalente	375 €		110 €	500 € (2x250€)
Salle La Grange	535 €		180 €	750 € (3x250€)

Autres prestations

FORFAIT	Tarifs
Location couverts	1.50 €